

MAIRIE de LE PRADET  
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du Conseil Municipal  
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 6 JUIN 2016

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	32

N° 16-DCM-DGS-056

**L'AN DEUX MILLE SEIZE & LE SIX JUIN** à quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 Mai 2016

**OBJET DE LA DELIBERATION : ACQUISITION FONCIERE : LOTS N°160, 163 ET 164  
ISSUS DE LA PROPRIETE INDIVISE DES CONSORTS CASONI**

**PRESENTS** : Mmes et MM Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND – Lionel RIQUELME – Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Paul MOUROT – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Viviane TIAR – Agnès BIASUTTO – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Gaëlle REBEC – Céline PRATI-AIGUIER – Dominique ROLLAND – Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Nicole VACCA – Bernard PEZERY - Frédéric FIORE

**POUVOIRS** : Daniel VESSEREAU à Bérénice BONNAL  
Denis CHAMBI à Jean-Michel PEYRATOUT  
Magali VINCENT à Gaëlle REBEC  
Stéphane BELTRA à Marie-Paule DELAROCQUE  
Jennifer DELI à Frédéric FIORE

**ABSENTE** : Christelle DEHAYE

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Céline PRATI-AIGUIER

=====  
**M. Christian GARNIER, Adjoint au Maire, donne lecture de l'exposé suivant :**

Suite à l'exercice de son droit de préemption urbain, la Commune du Pradet, par acte en date du 25 avril 2016, se rendait propriétaire d'un bien situé 38, avenue Jean Moulin, issu de la propriété indivise des Consorts CASONI, sis sur les parcelles cadastrées AD n°170 et 213 : ce bien

correspond au lot n°162 (plan joint en annexe) provenant de la division du lot de copropriété n°161 et correspond au local commercial actuellement loué par le contrôle technique dénommé « Centre Automobile Varois ».

A cette occasion, les Consorts CASONI ont proposé à la Commune de lui céder le reliquat du bien situé 38, avenue Jean Moulin au Pradet, sis sur les parcelles cadastrées AD n°170 et 213, correspondant aux lots n°160, 163 et 164, pour un montant de 350 000 €. Le lot n°164 est à créer, provenant de la division du lot de copropriété n°161 :

- le lot n°160 est à usage de voirie,
- le lot n°163 est un jardin,
- le lot n°164 correspond au local commercial actuellement loué par le garage mécanique dénommé « Centre Auto Le Pradet ».

Par avis référencé n°2016-098V0396 en date du 29 avril 2016, France Domaine estimait la valeur du lot n°164 à 363 000 € ;

Par avis référencé n°2016-098V1014 en date du 26 mai 2016, France Domaine estime la valeur des lots n°160 et n°163 à respectivement 2 290 € et 2 055 €, soit 4 345 € au total.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire :**

- A procéder à l'acquisition des lots n°160, 163 et 164 issus de la propriété indivise des Consorts CASONI située 38, avenue Jean Moulin au Pradet, **pour le montant proposé par les propriétaires de 350 000 € (trois cent cinquante mille euros)**
- A signer toutes les pièces nécessaires et à prendre tous les actes subséquents en vue de mettre en œuvre et régulariser cette décision

**L'exposé mis aux voix est adopté à l'UNANIMITÉ**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.

Acte exécutoire en application  
de l'article 2 de la loi du 2 mars 1982.

Transmis au contrôle de légalité le :

.....2.0. JUN. 2016.....

Publié ou notifié le : 21 JUN 2016



**Pour le Maire empêché,  
L'ADJOINT,**

CHRISTIAN GARNIER  
le 1er Adjoint

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS



**Pour le Maire empêché,  
L'ADJOINT,**

CHRISTIAN GARNIER  
le 1er Adjoint